

**Motion de MM. Jean-Louis Fazio, Sami Kanaan, Mmes Sandrine Salerno, Nicole Bobillier et Virginie Keller Lopez: «Pour une politique active d'intégration professionnelle des personnes handicapées en Ville».**

*PROJET DE MOTION*

Considérant:

- la volonté de solidarité du Conseil municipal à l'égard de toute personne, sans discrimination aucune;
- l'affirmation du Conseil administratif, l'hiver dernier: «Genève est une ville d'intégration»;
- que l'intégration des personnes handicapées dans la vie active est beaucoup plus bénéfique à la personne handicapée, à sa famille et à la société que le placement en institution,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à entreprendre une politique active favorisant l'engagement de personnes handicapées au sein de l'administration municipale:

- en indiquant sur toutes les offres d'emploi de la Ville que les postes sont aussi ouverts aux personnes handicapées;
- en rendant accessibles tous les lieux de travail aux personnes handicapées au sein de l'administration municipale;
- en rendant chaque année auprès du Conseil municipal un rapport sur sa politique en matière d'engagement du personnel et d'intégration de personnes handicapées;
- en fixant un objectif de 5% de personnes handicapées employées par la Ville sur la masse totale de ses collaborateurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006, avec un statut du personnel identique à celui du personnel valide. Serait considérée comme personne handicapée toute personne au bénéfice ou ayant été au bénéfice de prestations de l'assurance invalidité (rente et autres mesures).